

Les effectifs baissent dans les collèges, une nouvelle répartition des élèves proposée

Face à la baisse constante des effectifs dans les collèges de Lisieux, le conseil départemental prépare une nouvelle répartition des élèves dans les trois établissements publics de la ville. Explications.

On le constate chaque année, à l'heure de la présentation des chiffres de la démographie : le sud pays d'Auge perd des habitants et voit sa population vieillir. Les conséquences se font sentir au niveau des effectifs des établissements scolaires. Chargé de la construction, l'équipement et le fonctionnement des collèges, le conseil départemental du Calvados a donc engagé une vaste réflexion autour de la prochaine carte scolaire. D'importants changements sont à prévoir. Les trois collèges publics lexoviens sont concernés.

La baisse des effectifs va se poursuivre

Entre 2000 et 2020, le sud pays d'Auge a perdu 13% de son effectif collégien. Et cette tendance va se poursuivre. Selon le conseil départemental, au cours des cinq dernières années, le nombre d'élèves du 1er degré dans les écoles de Lisieux et sa région n'a cessé de diminuer : -5% pour les écoles liées à Lisieux-Gambier, -14% pour Lisieux-Michelet et -22% pour Lisieux-Laplace, -7 % pour le collège Jacques Prévert à Saint-Pierre-en-Auge, -12% pour le collège Boris Vian à Mézidon, -4% pour le collège Fernand Léger à Livarot et -15% pour le collège Lottin de Laval à Orbec. **"La situation est un peu plus problématique à Lisieux par rapport au reste du Pays d'Auge, en termes de baisses d'effectif. Nous constatons un réel déséquilibre sur l'ensemble des établissements"** souligne Jean-Léonce Dupont, président du conseil départemental.

Pour la rentrée 2023, sous réserve de l'adaptation de l'offre de transport scolaire par la communauté d'agglomération Lisieux-Normandie, le Département propose donc de rattachier au secteur de recrutement du collège Laplace, où l'effectif est un peu plus faible, six communes actuellement sectorisées vers le collège Michelet : Cordebugle, Courtonne-la-Meurdrac, Firfol, l'Hôtellerie, Marolles et Ouilly-du-Houley. **"L'objectif, c'est de rapprocher les effectifs de Michelet de sa capacité à 80%, de renforcer les effectifs de**

Laplace et de maintenir la continuité école-collège" précise Jean-Léonce Dupont. Des discussions sont en cours avec les élus locaux concernés, avant d'officialiser cette proposition.

Toujours dans le sud pays d'Auge, d'autres ajustements sont suggérés, comme le rattachement de la commune nouvelle de Notre-Dame-d'Estrées-Corbon au collège Gambier de Lisieux, alors qu'actuellement, les élèves de Notre-Dame-d'Estrées vont à Mézidon et ceux de Corbon, au collège Michelet à Lisieux. Vieux-Fumé, commune déléguée de Mézidon Vallée d'Auge, serait rattachée au collège Boris Vian à Mézidon, et plus au collège Jacques Prévert à Saint-Pierre-en-Auge.

Julien LAGARDE



Six communes rattachées au collège Michelet pourraient être sectorisées vers le collège Laplace.